

Sujet: [INTERNET] TR: Re : Enquête publique projet TEO

De :

Date : Mon, 30 Oct 2017 11:25:22 +0100

Pour : <pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jean Charles Rougerie Commissaire Enquêteur

Je vous fais part des observations complémentaires suivantes :

- Sur l'estimation du coût des travaux de TEO, l'estimation de 54 M€ à l'origine, on peut craindre d'importants dépassements, puisque le désamiantage lors de la 1ère phase s'est élevée à 800 K€ et maintenant plus d'1 M€ pour les expropriations, et il ne s'agit que du début de la 2ème phase et il y aura encore la 3ème phase.

-

- En ce qui concerne le financement du projet TEO , il y a eu instauration par l'agglomération, de la taxe VT (Versement Transport), taxe imposée aux entreprises de plus de 9 salariés. Un sondage par l'UPIA/MEDEF auprès des entreprises de l'agglomération , a démontré que pour la grande majorité de ces entreprises , leurs salariés, aussi pour une majorité n'utilisaient pas les transport en commun , en particulier les entreprises avec des horaires postés en 3X8. Donc une taxe supplémentaire, à la charge des entreprises. La taxe VT de plus pose problème maintenant avec l'élargissement de l'agglomération de 14 à 32 communes, les 18 nouvelles communes n'ayant pas de taxe VT , mais y seront désormais assujetties et il faudra bien justifier aux entreprises de ces 18 communes qui devront s'acquitter de cette taxe , la contrepartie dont ils pourront bénéficier car pour ces communes TEO ne leur sera d'aucune utilité.

-

- Sur le journal Ouest France de ce jour (lundi 30 octobre) Mr José Viegas du forum International des transports de l'OCDE précise qu'en Europe la voiture reste reine et « que si un déplacement en transport en commun implique deux transferts ou plus, il y a trop de risque de perturbations. On préférera la voiture. » Par ailleurs on incite les salariés à accepter plus de mobilité d'emploi et le temps du trajet domicile travail augmente régulièrement sans pour autant que les transports en commun en périphérie des villes soient suffisamment développés pour favoriser le transport urbain et sans taux de remplissage suffisant, il n'est pas possible de créer des lignes de bus pour un petit nombre d'usagers.

-

- Sur ce même journal de Ouest France , un article sur « Comment le tramway a transformé Le Mans », article où le maire de la ville depuis 2001 « a redessiné le centre pour une ville plus aérée et moins congestionnée avec d'importants travaux de rénovation urbaine pour accompagner l'arrivée du tramway ». On comprend bien qu'il ya eu une approche judicieuse au Mans, pour la mise en place d'un tramway : ville redessinée , importants travaux de rénovation urbaine du centre ville mais aussi une configuration de la ville qui en plus, se prêtait avec une certaine logique à l'installation d'un tramway puisque Le Mans est une ville plus étendue que Lyon.

Il n'y a pas eu la même approche à Saint Briec et la justification d'un transport EST/OUEST n'a jamais été démontrée.

Comme indiqué dans ma première note :

1°) on ne réduira pas la pollution atmosphérique avec TEO, mais au contraire elle augmentera de 400%

et 2ème) il n'y a plus la justification du développement du quartier Plaine Ville puisque la ZAC de 120 Ha ne se réalisera pas .

Le maire du Mans précise d'ailleurs : « Il n'y a qu'un petit peu moins de voitures.

On ne va pas opposer les transports les uns aux autres. Ils sont complémentaires et il faut laisser le choix aux gens ».

Ville redessinée : on peut regretter que la proposition d'un adjoint au maire en charge de l'urbanisme et préconisant un projet de rénovation urbaine long terme sur 5,10,15,20 ans en faisant appel à un architecte urbaniste, n'ait pas été accepté, cela aurait permis une vision long terme mieux pensée, judicieuse, pertinente, rendant certainement beaucoup plus d'attractivité du centre ville, et qui aurait validé ou infirmé le bien fondé du projet TEO.

- Sur l'aspect pratique et la création de parkings relais ,il y aura beaucoup d'eau qui passera sous les ponts avant que les usagers qui prendront le train , acceptent de garer leur voiture dans ces parkings, prendre TEO avec leur bagage et faire le parcours en sens inverse lorsqu'ils rentreront de leur voyage .

Respectueusement votre,

Jean Jacques Fuan

De :

Envoyé : vendredi 27 octobre 2017 18:03

À : 'pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr'

Objet : Re : Enquête publique projet TEO

A l'attention de Monsieur Jean Charles Rougerie commissaire enquêteur.

Je tiens à vous faire part des remarques suivantes concernant le projet TEO :

- L'origine de ce projet remonte à l'année 2005 lors de l'actualité mettant en évidence les accords de Grenelle sur les mesures gouvernementales tendant à réduire les émissions de CO2 et les effets de gaz de serre, donc favoriser les transports en commun.

- Le projet TEO a donc été initié lors de la mandature de Saint Briec Agglomération en 2005 et resté au stade de projet jusqu'à la fin de la mandature en 2008.

- Avec le nouveau Président de Saint Briec Agglomération en Mars 2008 , le projet était repris sans grand enthousiasme alors même que les objections soulevées par les services techniques de l'agglomération (installation de 17 « feux rouges », durée et importance des travaux (l'estimation du coût de 54 millions d'€ à l'origine sera largement dépassée comme d'habitude), suppression de stationnements , effets néfastes pour le commerce de centre ville, évasion des consommateurs ,forts encombrements de la circulation , augmentation du nombre d'utilisateurs des

transports urbains non démontrée , avait laissé perplexe le Président de l'agglomération qui devant les difficultés évoquées qu'engendrait ce projet, s'interrogeait sur la pertinence de poursuivre ce projet.

- Le maire de Saint Briec et son conseil municipal étaient fermement opposés à ce projet jugé inutile et inadapté, et dont un adjoint annonçait sa démission si ce projet était réalisé.

- Sans empressement le projet continua à murir et un dossier DUP (Déclaration d'Utilité Publique) fut déposé en justifiant ce projet ,en plus de la soi disant réduction des émissions de CO2, qu'en raison de la création d'une ZAC de 120 Ha aux Plaines Villes , et qu'il y aurait 3000 logements et l'installation d'entreprises avec des salariés et qu'en conséquence il y aurait nécessité de développer l'axe de transport urbain Est-Ouest pour répondre à un afflux d'usagers, habitants et salariés d'entreprises. Hors au moment du dépôt du dossier DUP, il était déjà confirmé que la ZAC de 120 Ha ne verrait pas le jour(suite au renoncement de la CCI de mener à bien ce projet de ZAC).

- Donc le projet de TEO démarra et fut poursuivi en 2008, par le nouveau Président de l'agglomération sans que la moindre étude d'impact économique ne fut réalisée pas plus qu'une étude d'augmentation du nombre d'usagers justifiant et confortant la réalisation de ce projet .

- Aujourd'hui le projet qui se construit en 3 phases, est au début de la 2ème phase avec déjà des surcoûts tels l'amiante trouvée dans le tronçon de la 1ère phase et l'impact de ce projet commence à mettre en évidence les conséquences néfastes de ce projet en commençant par l'objectif de réduction des gaz à effet de serre , puisqu'une étude récente publiée dans Ouest France, indiquait que la pollution augmenterait de 400 % à l'issue de la finalisation du projet. La conséquence de congestion de la circulation dans le centre de Saint Briec avec l'installation de 13 feux rouge, la mise en place de bus HNS (Haut Niveau d Service) qui auront non seulement priorité de passage aux feux rouge mais qui bénéficieront de voies centrales aménagées au détriment des double voies de circulation des automobilistes et de suppression de nombreuses places de stationnement.

- La même étude de Ouest France souligne la réduction importante du nombre de véhicules circulant chaque jour en moyenne en centre ville et qui passeront de 141024 véhicules actuellement contre 109705 véhicules après TEO soit 31319 véhicules en moins qui seront pour une bonne part autant de consommateurs qui ne viendront plus en centre ville donc une accentuation importante du déclin du commerce de centre ville .

- Que des mesures soient prises pour favoriser le transport urbain, cela peut s'envisager mais certainement pas de cette façon trop brutale et trop précoce , la guerre au « bagnoles » peut être mais à petite dose et de façon progressive quand on sait au travers d'une autre étude du Télégramme il y a un an , que les automobilistes briochins voulaient continuer à utiliser leur voiture à 83 %.

- On peut facilement imaginer qu'avec les très grosse difficultés de circulation qui seront engendrées avec TEO , que l'on fera fuir le centre ville fortement affecté avec plus de 189 boutiques vides et ce sera un encouragement pour que les consommateurs se ruent encore plus vers les grandes surfaces où ils ne rencontrerons ni problème de circulation ni de stationnement.

- Il ne s'agit pas d'exprimer une position hostile à tous projets destinés à mieux respecter l'environnement et un urbanisme adaptée, mais ce projet a été adopté sans une réflexion approfondie et sans les études d'impact ad hoc qui auraient surement modifié sensiblement tant le contenu de ce projet , qu'un délai pertinent de mise en place . A l'évidence ce projet , sans qu'il soit condamné dans sa totalité arrive beaucoup trop tôt sans que sa validation soit avérée pas plus que sa justification.

- Dans l'intérêt majeur de la ville de Saint Briec, la Priorité avec un grand P, n'est surement pas le projet TEO ,mais la priorité absolue est la DYNAMISATION du centre ville pour lequel toutes les ressources possibles auraient dues être mobilisées pour que le centre ville arrête de MOURIR , au contraire le projet TEO aura pour conséquence d'aggraver, hélas, et dans d'importantes proportions le déclin de la ville. Si beaucoup de villes connaissent le phénomène de déclin des centre villes , certaines prennent des dispositions pour freiner le déclin et celles qui réussissent le mieux à y parvenir, sont celles qui ont compris que l'attractivité du centre ville, en le rendant le plus agréable et le plus attractif possible, que les habitants aient plaisir à y venir et à s'y promener ,qui arrivaient le mieux à freiner ce déclin. Dommage que l'on ait pas suivi cette voie à Saint Briec

- Je souhaite vivement me tromper dans cette analyse car comme beaucoup de briochins ,j'aime ma ville et je souhaite tellement qu'il y fasse bon vivre !!

Respectueusement, votre,

Jean Jacques Fuan